

Vernissage de l'exposition « À vous de voir. Le Musée romain de Vallon s'expose »

Vallon, le 1^{er} mars 2024

Madame la Syndique, chère Isabelle,
Monsieur le directeur, Madame la conservatrice,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

J'ai le plaisir de vernir ce soir avec vous le second volet de l'exposition « À vous de voir », qui complète la présentation inaugurée il y a un peu moins d'une année.
Le sous-titre tout à fait explicite, « *Le Musée romain de Vallon s'expose* », souligne le propos de cette nouvelle partie, tout en renvoyant à la définition du Conseil international des musées (ICOM) : « Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel ».

Le Musée romain de Vallon non seulement adhère à cette définition, mais travaille à mettre en pratique les prescriptions énoncées.

En ma qualité de Présidente du Conseil de la Fondation qui gère le musée, je vois bien quels sont les efforts, l'ingéniosité et les moyens déployés par la direction et toute l'équipe sur le terrain pour accomplir chaque jour les missions ainsi confiées.

Le Musée romain de Vallon n'est pas un cas unique : les autres institutions et entreprises culturelles du Canton de Fribourg ne me contrediront pas.

Dans mon discours de l'année dernière, j'évoquais déjà les moyens – humains et financiers – limités de ce « petit » Musée de site, tenu à accomplir les mêmes tâches que les « grands » et confronté aux mêmes besoins.

Le Musée romain de Vallon peut heureusement compter sur le soutien du Service archéologique de l'État de Fribourg. En effet, le service archéologique met à disposition, en plus du poste du Directeur et de celui de la Conservatrice, le personnel, le savoir-faire et d'autres moyens utiles pour la gestion des finances et la comptabilité, la logistique ou encore l'aide à la réalisation d'expositions comme celle que nous venissons ce soir. Et c'est bien qu'il en soit ainsi !

Quelle est la place du Musée romain de Vallon dans le paysage muséal et culturel du Canton de Fribourg ? C'est une question qui revient souvent. Existerait-il d'autres synergies auxquelles nous n'aurions pas encore pensé pour soutenir et intégrer le Musée dans les offres culturelles existantes ?

Des réflexions sont en cours et permettront, je l'espère, de considérer des solutions originales et praticables.

Vous n'êtes peut-être pas sans savoir que l'Etat cherche à résoudre une autre « quadrature du cercle » : celle de regrouper sous un même toit le patrimoine culturel matériel dont il a la responsabilité et qui est aujourd'hui disséminé dans une multitude de dépôts sur tout le territoire cantonal, voire au-delà de nos frontières.

Cela inclut les réserves de livres de la Bibliothèque cantonale et les documents des Archives cantonales, qui ne disposent pas de conditions adaptées en termes de conservation.

Les coûts engendrés par cette dissémination justifient pleinement la construction d'un centre de Stockage interinstitutionnel cantonal.

Ce centre sera au service des institutions culturelles et patrimoniales de l'Etat, ainsi que d'autres institutions du canton.

Il permettra non seulement d'accueillir ces collections dans des conditions adaptées, mais aussi de garantir les réserves nécessaires pour les 40 prochaines années.

Élément nouveau, le projet prévoit un abri de protection des biens culturels qui mettra nos joyaux cantonaux à l'abri en cas de crise ou de catastrophe.

Remplir cette obligation légale donnera au Canton la certitude que le patrimoine culturel qui fait notre identité pourra être légué dans un état adéquat aux générations futures.

Et selon mes informations, même le Musée romain de Vallon aura quelques mètres carrés disponibles dans ce bâtiment.

Je terminerai en rappelant que le patrimoine culturel est un bien précieux. Chaque personne a le droit d'y avoir accès, comme nous l'avons indiqué dans le programme gouvernemental du Conseil d'État 2022-26.

Permettez-moi de formuler encore trois vœux :

- > Que vous, les actrices et les acteurs, les professionnelles/professionnels de la culture et les conservateurs et conservatrices du patrimoine, puissiez développer et partager ces biens culturels, au sens large du terme ;
- > Que nous les décideuses et les décideurs, puissions en garantir la bonne conservation, les pérenniser et les rendre accessible au plus grand nombre ;
- > Que nous tous et toutes, en tant que public, entretenions et partageons cette curiosité et cette passion pour nous les approprier !

Sylvie Bonvin-Sansonnens

Conseillère d'Etat
Présidente du Conseil de la
Fondation Pro Vallon